BONNEMENT.

Saurer : 29 ho leg rotte 30 fr. poste i

on s'abonne : A SAUMUR . sa hureau du Journal

ere envoyant un mandat sor in poste. The military at onchess a coler tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

and I want all the appendix and INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 1 . 20 c. Réclames, — . . . 50 Faits divers, — . . . 75

BESERVES SONT FAITES Du droit de réuser la publication des insertions reques et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction

Les articles communiqués du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne

on s'abonne :

cout pas rendus. 7

A PARIS. A L'AGENCE HAVAS

8, place de la Bourse,

L'anonnement continue jusqu'à réception d'un avis conpoliti. - Unbonnement dolt fitre payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 23 SEPTEMBRE 4884.

LE SANS-GÊNE BRITANNIQUE.

Le gouvernement du Khédive s'est détermind a faire un coup d'Etat financier, et à sereler loi seul, de sa propre autorité, une sonie des mesures que les représentants des mesances, réunis à Londres, ont refusé de rendre. Il a mis la main sur les revenus metés au service de la Dette.

Il faut être juste : pour cette fois, le gouement du Khédive veut bien ne toucher n'i l'amortissement ; il consent à respecter prochain coupon; il enjoint seulement a gouverneurs des provinces, à l'adminismion des douanes et à celle des chemins Mer de verser directement au ministère des innces les sommes qui excèderont le monal nécessaire au service du coupon. Mais mi nous garantit l'avenir?

Comme le dit fort bien le Journal des Dé. s, il n'y a que le premier pas qui coûte, si l'essai auquel nous assistons venait à Nussir, il faudrait nous attendre à en voir lemôt d'autres. « En tous cas, l'illégalité si pas ses degrés, comme le crime et la telle. Totale ou partielle, la confiscation ien est pas moins une confiscation. »

Sur ce point, la conclusion des Débats est sique, et nous n'y trouvons rien à redire,

uni qu'elle est incomplète. lest juste de dégager les responsabilités. un'est pas le gouvernement du Khédive -cela n'existe que pour la torme - qui est sponsable du coup d'Etat que nous anonce le télégraphe : c'est l'Angleterre ; c'est ellequi viole la loi internationale de liquidalien, c'est donc à elle qu'il faut s'en prendre, el non à de malheureux comparses qui puent, sans le comprendre peut-être, le rôle on leur dit de jouer.

la presse anglaise, d'ailleurs, loin de nier nolation du pacte international, félicite contraire son gouvernement.

L'Europe supportera-t-elle que la faillite

de l'Egypte soit la réponse anticipée du gouvernement britannique aux observations que les cabinets du Nord se proposent de lui adresser relativement à l'indemnité dont les bombardés d'Alexandrie attendent depuis deux années le paiement? Elle aurait grand tort, car si un traité n'est qu'un chiffon de papier sans valeur, les conventions internationales peuvent être impunément violées, et il ne reste plus que la force pour les faire respecter: c'est l'aétat de représailles », cher à M. Ferry, passé à l'état d'habitude et remplaçant les relations diplomatiques.

Le droit d'intervention de l'Europe n'est pas douteux; il n'a jamais été contesté; il résulte des négociations qui ont procédé et accompagné la promulgation de la loi de liquidation; le fait même de la convocation de la Conférence l'a consacré une fois de

Nous espérons que les gouvernements européens sauront faire leur devoir et qu'ils inviteront l'Angleterre à faire le sien, qui est de ne pas violer, toutes les fois qu'il lui convient, les traités et les pactes internas

Après vingt-quatre heures de réflexions, lisons-nous dans le Matin français, le Times a trouvé un argument irréfutable pour justifier l'audacieux coup d'État par lequel ford Northbrook a inauguré sa mission en Égypte. Le décret du gouvernement égyptien suspendant l'amortissement de la Dette est une violation éclatante d'un pacte international, dit-il, mais cette mesure était nécessaire, et la nécessité est plus forte que les signatures de quatorze puissances... « Cela est textuel ». La théorie est ingénieuse, mais elle ne brille pas par la nouveauté; c'est celle dont on s'est de tout temps servi pour expliquer les coups d'État.

C'est l'équivalent de cette parole célèbre : « Nous sortons de la légalité pour rentrer dans le droit. » Mais si cette thèse a pu réussir à se faire accepter dans tel ou tel ays, alors que les nationaux seuls étaient intéressés, il ne saurait en être de même lorsqu'il s'agit d'un acte arbitraire qui lèse des intérêts internationaux et qui viole insolemment une loi garantie par toutes les grandes puissances européennes.

L'acceptation pure et simple du fait accompli serait une véritable abdication de l'Europe, qui ne se laissera certainement

pas jouer par l'Angleterre. Le ministère anglais a reconnu lui-même le caractère international de la question égyptienne en provoquant la réunion d'une conférence pour régler les difficultés contre lesquelles se débat ce pays par la faute de l'Angleterre, et bon gré, mal gré, il faudra bien qu'elle se soumette aux décisions de

UNE RÉVÉLATION

l'Europe.

Un M. Vacher, député radical de la Corrèze, vient d'adresser à M. Clémenceau une lettre qui fait grand tapage dans la presse parisienne et dont l'écho sera, en province, des plus retentissants. La voici:

« Treigune (Corrèze), 17 septembre 1884.

» Mon cher collègue,

» La préfecture vient d'adresser aux maires l'élat des jeunes gens désignés pour servir dans la marine. Vous savez que ce sont les premiers numéros de chaque circonscription. Le nombre est doublé cette année. Cette mesure produit ici, et très-probablement partout ailleurs, une grande irritation.

» C'est vraisemblablement en doublant le contingent de la marine pour cette année, que l'on comblera les vides faits dans l'infanterie de marine par ces malheureuses expéditions du Tonkin, de Madagascar et autres lieux qui tuent la République dans nos campagnes. Mais en vertu de quel ordre double-t-on le contingent habituel? C'est ce qu'il importerait d'éclaireir. Dans tous les cas, les Chambres n'ont pas été avisées de cette mesure si grave.

» Serait-il vrai aussi, comme le disent nos adversaires politiques, que tous ces jeunes gens que l'on enrôle en masse pour les bataillons de marine seront tout aussitôt envoyés en pays lointain? Voilà ce que les familles se demandent avec anxiété.

» Les lettres que reçoivent les familles des soldats envoyés au Tonkin parlent d'une mortalité considérable par suite de sièvres. Le ministre de la marine, dans la discussion de la loi sur le recrutement, aunonça, du haut de la tribune, que la mortalité était moins considérable dans les colonies que sur le continent: cela renverserait tout ce que nous savons des lois de la mortalité; nous n'avons aucun document pour contrôler ce dire; mais ce que je puis affirmer. c'est qu'il est en contradiction formelle avec les statistiques publiées par l'amirauté anglaise, qui avoue pour ses soldats des colonies une mortalité trois fois plus forte que celle qui règne sur les troupes en Angle-

» Voilà, mon cher collègue, les faits que je désirais porter à votre connaissance et les appréciations que je vous soumets dans l'intérêt de la République.

» Agréez, etc.

» I.. VACHER, député. »

Cette lettre confirme d'autres renseignements du même genre qui nous arrivent d'un peu partout. On en peut conclure, sans craindre de se tromper beaucoup, que la mesure appliquée à la Corrèze n'a pas un caractère exceptionnel.

Ce qui fait, en outre, l'importance de la lettre de M. Vacher, c'est qu'elle ne repose pas, comme il arrive souvent en des matières dissimulées avec soin par la gouvernement, sur des « on dit », mais sur un document officiel: l'état adressé par la préfecture de la Corrèze aux maires du département.

Il est donc prouvé que le gouvernement, pour combler les vides du corps expéditionnaire, a eu recours à un nouvel expédient.

Or cel expédient est le pire de tous : d'abord il est injuste de doubler d'une façon arbitraire le nombre des conscrits désignés par le sort pour servir dans la marine, et nous comprenons sans peine que les populations fassent à cette mesure un mauvais

l Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'ABBÉ CONSTANTIN

PAR LUDOVIC HALÉVY

La pelite organiste de la veille était, en ce même ment, fort perplexe. Sur les deux divans de son de toilette, deux robes s'étalaient à grands une robe blanche et une robe bleue. Bettina demandait laquelle de ces deux robes elle allait pour aller le soir à l'Opéra. Elle les trouvait tienses loutes les deux, mais il fallait bien it. Elie ne pouvsit en meltre qu'une. Après de sues hésitations, elle se décida pour la robe

A neut beures et demie, les deux sœurs montaient stand escalier de l'Opére. Quand elles entrèrent ler loge, le rideau se levait sur le second du deuxième acte d'Aïda, l'acte du ballet adela marche.

Jent jeunes gens, Roger de Pnymartin et Louis reliet, se trouvaient assis au premier rang haignoire de rez-de-chaussée. Ces demoies du corps de ballet n'étaient pas encore en ces messieurs, désœuvrés, s'amusaient à

regarder la salle. L'apparition de miss Percival fit sur tous deux une profonde impression.

- Ah! ah! dit Puymartin, le vollà, le petit lingot d'or!

Tous deux braquèrent leurs lorgnettes sur Bettina. Il est éblouissant, ce soir, le petit lingot d'or, continua Martillet. Regarde donc... la ligne du cou... l'attache des bras... Jeune fille encore et dejà femme.

- Oai, elle est ravissante... et à son aise pardessus le marché.
- Quinze millions, il paraît, quinze millions à elle, bien à elle, et la mine d'argent marche tou-
- Bérulle m'a dit vingt-cinq millions... et il est très au courant des choses d'Amérique, Bérulle.
- Vingt-cinq millions! Un joli banco pour
 - Comment! Remanelli?
- Le bruit court qu'il l'épouse, que le mariage est décidé.
- Mariage décidé, soit, mais avec Montessan, pas avec Romanelli... Ab! enfin, voici le ballet!

Ils cessèrent de causer. Le ballet dans Aïda ne dure que cinq minutes et ils ne venaient tous les deux que pour ces cinq minutes-là. Il importait d'en jouir respectueusement, religieusement; car il y a cela de particulier chez nombre d'habitués de l'Opéra, qu'ils bavardent comme des pies quand il conviendrait de se taire pour écouter, et qu'ils observent, au contraire, un admirable silence

quand il serait permis de causer, tout en regardant. Les trompettes hérosques d'Aida avaient jeté leur dernière fansare en l'honneur de Radamès. Devant les grands sphinx, sous le vert seuillage des palmiers, les danseuses s'avançaient étincelantes et prenaient possession de la scène.

M- Scott, avec beaucoup d'attention et de plaisir, suivait les évolutions du ballet; mais Bettina brusquement était devenue songeuse, en apercevant dans une loge, de l'autre côté de la salle, un grand jeune homme brun. Miss Percival se parlait à elle-même et se disait :

- Que faire? que décider? Faut-il l'épouser, ce beau grand garçon qui est là en face et qui me lorgne?... car c'est moi qu'il regarde... Il va venir tout à l'heure pendant l'entr'acte, et, quand il entrera, je n'aurais qu'à lui dire : « C'est fait! voici ma main... Je serai votre femme ». Et ce serait fait ! Princesse, je serais princesse! princesse Romanelli! princesse Bettina! Bettina Romanelli! Cela s'arrange bien, cela sonne très-gentiment à l'oreille: « Madame la princesse est servie... -Madame la princesse montera-t-elle à cheval demain matin?... » Cela m'amuserait-il d'être princesse?.. Oui et non... Parmi tous ces jeunes gens qui, depuis un an, à Paris, courent après mon argent, ce prince Romanelli, c'est encore ce qu'il y a de mieux... Il faudra bien que je me décide. un de ces jours, à me marier... Je crois qu'il m'aime... Oui, mais moi, est-ce que je l'aime? Non, je ne crois pas... et j'aimerais tant aimer !... Oh! oui, j'aimerais tant!...

A l'heure précise où ces réflexions passaient par la jolie tête de Bettina, Jean, seul dans son cabinet de travail, assis devant son bureau, avec un gros livre sous l'abat-jour de sa lampe, repassail, en prenant des notes, l'histoire des campagnes de Turenne. Il était chargé de faire un cours aux sous-officiers du régiment, et, prudemment, il préparait sa leçon du lendemain.

Mais voilà que, tout à coup, au milieu de ses notes: Nordlingen, 1645; les Dunes, 1658; Mulhausen et Turckeim, 1674-1675, voilà qu'il aperçut un croquis ... Jean ne dessinait pas trop mal. Un portrait de semme était veau se placer de lui-même sous sa plume. Qu'est-ce qu'elle venait faire là, au milieu des victoires de Turenne, cette petile bonne femme? Et puis laquelle était-ce?.. Mme Scott ou miss Percival?... Comment savoir?... Elles se ressemblaient tant!... Et Jean, péniblement, laborieusement, revenait à l'histoire des campagnes de Turenne.

Au même moment encore, l'abbé Constantin, à genoux devant sa pelite couchette de noyer, de toutes les forces de son âme, appelait les grâces du Ciel sur les deux semmes qui lui avaient fait passer

Ensuite et surtout, il est déplorable d'envoyer immédiatement dans des contrées malsaines de lout jeunes gens à qui offrent peu de résistance aux fatigues et la ma-

Ce qu'il faut pour les guerres lointaines, ce sont des hommes feits, solides, rompus à la marche et à la vie militaire. Ces soldats, nous ne les aurons que lorsqu'une armée coloniale sera constituée.

Sans armée coloniale, nous ne pouvons, tant que les expéditions lointaines seront à l'ordre du jour, que désorganiser l'armée continentale par des emprunts successifs ou doubler, par une mesure odieuse et arbitraire, le nombre des conscrits destinés à la marine: car, suivant le mot spirituel du Pays, habillé en troupe de ligne, en dragon ou en chassear, le conscrit échappe au gouvernement, il ne peut pas être envoyé en Cochinchine. Mais avec une tunique d'une autre couleur, rien n'est plus commode. Ce n'est plus une affaire de légalité, cela devient une affaire de drap.

Sans armée coloniale, le gouvernement est acculé à ce dilemme: compromettre la mobilisation ou avoir recours aux expédients déshonnêtes, parfois déloyaux, et, dans lous les cas, insuffisants.

Comme troisième hypothèse, il peut aussi commettre successivement ces deux fautes. C'est ce qu'il est en train de faire.

H. DE BRÉHALLES.

Chronique générale.

co direct many on the pulse affirmer,

On lit dans le Paris d'hier soir 22 septembre: An arabica and those and those and

« Le conseil des ministres qui avait été fixé au 23 n'aura pas lieu.

» Samedi soir, les ministres absents de Paris avaient reçu la confirmation que le conseil aurait lieu demain 23; mais hier soir, M. Jules Ferry a télégraphié de Saint-Dié à tous ses collègues qu'il ajournait la réunion des ministres au samedi 27.

» Par suite de cet ajournement, MM. Waldeck-Rousseau et Hérisson ont ajourné leur retour à Paris.

» Quant au président du conseil, nous savons qu'il rentrera dans la journée de

» On sait que c'est au prochain conseil que la date de la convocation des Chambres

» D'après nos renseignements particuliers, il est plus que probable que nos sénateurs et députés ne seront convoqués que pour le mardi 21 octobre. »

danagement the entire government. Le gouvernement français fait entendre de tardives protestations contre l'acte autoritaire de la suspension de l'amortissement

Alors qu'il eût été facile de faire obstacle a cette mesure, afors aussi que ion aurait pu marcher d'accord avec les autres puissances, les représentants français, par ordre

une si douce et si heureuse journée. Il prisit Dieu

de bépir Mme Scott dans ses enfants et de donner à

miss Percival un mari selon son cœur.

supérieur, se sont effacés aussi complètement que possible.

Les événements ont marché, les conférences se sont réunies et, à notre exclusion, chacun élant d'accord, on a notifié les décisions prises.

Les trois empereurs se sont partagé l'Europe; l'Angleterre a saisi d'un coup les reve-

Tout a si bien été de ce côté que M. Barrère, le délégué français pour la commission de liquidation, s'est trouvé seul hier à protester contre la violation de la loi de liquidation et à faire, dit-on, les plus énergiques

Nos voisins savent ce qu'elles valent et agissent en conséquence.

L'idée d'une ligue catholique pour la constitution d'une monarchie chrétienne se fait jour dans les esprits comme dans la presse. Après avoir cité plusieurs passages de la Gazette de France et de l'Univers, qui ont trait à la direction de l'action royaliste, le Franc-Bourguignon dit:

« Nous partageons complètement les idées de la Gazette de France et de l'Univers ; avec nos confrères, nous souhaitons la formation, à bref délai, d'une droite royaliste pour la revendication des libertés chrétiennes et l'affirmation du rôle social de l'Eglise.

» Nous espérons bien que le congrès prochain de la presse monarchique permettra de fonder la droite royaliste. »

C'est à cette occasion que nous espérons aussi que le mouvement commencé aujourd'hui prendra tout son développement.

Le Journal de Paris publie, en tête de ses colonnes, un avis qui lui enlève, dit le Gauleis, beaucoup de l'importance qu'on lui attribuait:

« Pour couper court à des accusations ineptes, nous nous faisons un devoir de déclarer que le Journal de Paris, organe indépendant de la cause de la légitimité, n'a jamais prétendu tirer ses inspirations de Frohsdorf. Œuvre de légitimistes dévoués, ce journal ne reçoit de subvention, directe ou indirecte, ni de Mme la comtesse de Chambord, ni d'aucun des princes de la maison d'Anjou.»

Par décret présidentiel, Mer Fonteneau, évêque d'Agen, est nommé archevêque d'Albi, en remplacement de Mer Ramadié, décédé. Mer Fonteneau est âgé de cinquante-neuf ans. Il était évêque d'Agen depuis le 14 novembre 1874.

engo sundding I* * has films LE CONCOURS NATIONAL DE TIR.

Dimanche, à la clôture du concours national de tir, M. Trancher, de Vienne (Isère), a été acclamé comme champion de France, avec 23 balles 90 points.

Les trois lauréats suivants sont: MM. Boillot de La Chaux-de-Fonds, avec 21 bal-

caluent (fail male most, yest-or que la l'aime de le con le contract de l'aime Paris autrefois appartenait aux Parisiens, et cet autrefois n'est pas très-loin de nous : trente ou quarante ans à peine. Les Français, à cette époque, étaient maîtres de Paris, comme les Anglais sont mafires de Londres, les Espagnols de Madrid et les Russes de Saint-Pétersbourg. Ces temps ne sont plus. Il y a encore des frontières pour les autres pays, il n'y en a plus pour la France. Paris est devenu une immense tour de Babel, une ville internationale et universelle. Les étrangers ne viennent pas seulement visiter Paris; ils viennent y VINCE toga li'op filos athe della misabb Lite abel

Nous avons à présent, à Paris, une colonie russe, une colonie espagnole, une colonie levantine, une colonie américaine; ces colonies ont leurs églises, leurs banquiers, leurs médecins, leurs journaux, leurs pasteurs, leurs popes et leurs dentistes. Les étrangers ont déjà conquis sur nous la plus grande parlie des Champs-Elysées et du boulevard Malesherbes; ils avancent, ils s'étendent; nous reculons, refoulés par l'invasion; nous sommes obligés de nous expatrier. Nous allons fonder des colonies parisiennes dans la plaine de Passy, dans la plaine de Monceau, dans des quartiers qui autreassessed that mouses for top and only a table I made

fois n'étaient pas du tout Paris et qui ne le sont pas encore tout à fait aujourd'hui.

Parmi ces colonies étrangères, la plus nombreuse, la plus riche, la plus brillante, c'est la colonie américaine. Il y a un moment où un Américain se sent assez riche; un Français. jamais. L'Américain alors s'arrête, respire un peu et, tout en ménageant le capital, ne compte plus avec les revenus, il sait dépenser; le Français ne sait qu'épargner.

Le Français n'a qu'un seul véritable luxe : ses révolutions. Prudemment et sagement, il se réserve pour elles, sachant bien qu'elles coûteront fort cher à la France, mais qu'elles seront, en même temps, l'occasion de placement forts avantageux.Le budget de notre pays n'est qu'un long emprunt perpétuellement ouvert. Le Français se dit:

- Thésaurisons! thésaurisons! thésaurisons! Il y aura, un de ces matins, quelque révolution qui fera tomber le cinq pour cent à cinquaule ou soixante francs. J'en achèterai. Puisque les révolutions sont inévitables, tâchons du moins d'en tirer profit.

On parle sans cesse des gens ruinés par les revolutions, et plus grand peut-être est le nombre des gens enrichis par les révolutions.

(A suivre.)

1-04

Wen by ayends 1905, Himmondk stuffer to Jack

LUDOVIC HALÉVY.

les 72 peints; Leverd, de Boulogne-sur-Mer, avec 19 balles 61 points; et Blondin (Charles), de Paris, 19 balles 56 points. Ces quatre tireurs auront chacun une arme d'honneur, offerte par le ministre de la

AFFAIRES DE CHINE.

Le Times publie la dépêche suivante qui lui a été télégraphiée de Colombo (Ceylan), où elle a été envoyée par bateau à vapeur:

« Embouchure du Min, 31 août.

» Si les Français persistent à maintenir leurs prétentions, leur programme causera bien des embarras et entraînera l'immixtion des neutres, particulièrement de l'Angleterre.

» Une infâme proclamation a été affichée dans Fou-Tcheou offrant 80,000 taels de récompense pour la destruction d'un vaisseau français, 5,000 pour la tête du commandant, et 200 pour celle d'un officier

» Vu la situation, le consul britannique a averti les Anglais et les étrangers en général qu'ils eussent à se garder d'entrer dans la ville chinoise ou même d'en approcher. Toutes les maisons des étrangers ont arboré le pavillon britannique, et au-dessus des portes est écrit en caractères chinois le mot Anglais. »

Londres, 22 septembre.

On télegraphie de Berlin au Standard:

« La légation chinoise à Berlin s'inscrit en faux contre le bruit qui court d'une demande de médiation adressée par la Chine à l'Allemagne ou d'une réouverture des négociations par l'entremise du baron de

» D'un autre côté, on prétend qu'un échange de vues se poursuit au sujet de la question de médiation. »

Le journal chinois Senpao publie ce qui suit au sujet de l'affaire de Kelung :

Les Français refusent de reconnaître qu'ils ont été battus à Kelung. Nous avons reçu, sur cette affaire, des communications officielles du gouvernement chinois, ainsi que des dépêches de nos correspondants particuliers. Aujourd'hui, nous apprenons que le rapport des officiers français prétend que les Français n'ont pas été battus et que les mines de Kelung n'ont pas été détruites. Or, nos propres fonctionnaires de Formose nous informent qu'il ont fait prisonnier un Français, qu'ils ont enlevé quatre canons, un drapeau et quantité de vêtements et de chapeaux provenant de l'étranger.

» Le gouvernement a été également in-

formé de notre succès.

» Comment toutes ces nouvelles pourraient-elles être fausses? Les Français ont tout simplement fait une autre version de cette affaire pour cacher leur défaite et faire croire à des victoires imaginaires, comme ils ont l'habitude de le faire. »

ÉTRANGER

PROMULGATION DE LA LOI SCOLAIRE EN BELGIQUE.

La loi scolaire vient d'être promulguée en

Malgré loutes les menaces et toutes les manifestations anticonstitutionnelles, force reste à l'autorité.

Les nouvelles qui nous sont transmises permettent de compter sur la fermeté du mi-

Toutes les précautions sont prises pour faire exécuter la loi et assurer le maintien de l'ordre.

Bruxelles, 22 septembre.

Le Moniteur officiel publie ce matin la loi scolaire.

Le texte de la loi, qui contient dix-sept arlicles, est accompagné du règlement sur la mise en disponibilité du personnel administratif et enseignant des établissements commonaux d'instruction primaire, des établissements d'instruction moyenne dirigés par l'Etat, et de l'Institut supérieur du commerce d'Anvers.

Un second règlement organise l'inspection, les conférences et les moyens d'encourager l'instruction primaire.

La loi est précédée d'un rapport du mi-

nistre de l'intérieur et de l'instruction publique au roi, faisant ressorlir que l'application que le gouvernement compte faire de la loi scolaire sera conforme aux idées de modération qui ont présidé à sa confec-

na de

0 00 C

0 0Bl

, Nou

i no

dia v

(Anjo

firitte

121

, Dep

1005

mars

chan 9

Bran

me e

mii m

de ve

n qu

mus 01

II.

rectu

di tél

La

mre.

inten

On B

This

Patris (

relo de

=da

REVUE FINANCIÈRE.

Pendant les premiers jours de la dernière semaine, le mouvement de hausse s'est accentué: il
cours de 110 fr. sur le 4 1/2. Depuis jeudi, il est
survenu des réalisations; les cours s'en sont ressentis: le 3 0/0 reste à 78.52 1/2, l'amortissable à
80.57 1/2, le 4 1/2 à 108.85.

Le 5 0/0 Italien a été moins attaqué à 96.72 1/2,
il fait preuve d'une grande fermeté. Il est à constater que malgré la gravité du cholèra les achateurs de cette rente ent su la maintenir au plus

teurs de cette rente ent su la maintenir au plus

haut cours.
On retrouve la Banque de France à 5,080. Les bénéfices nets pour le deuxième trimestre se chiffrent par 5,022,619 fr., en diminution de 1,089,722

francs sur la période correspondante de 1883.

L'action du Crédit Foncier s'est échangée pendant la semaine entre 1,320 et 1,315 fr., dernier cours du 19. Dans sa séance hebdomadaire du 17 septembre, le conseil d'administration a autorisé pour 6,066,000 fr. de nouveaux prêts dont 5 millions 887,000 fr. en prêts fonciers et 119,000 fr. en prêts communaux. Malgré les différentes fluctuations de la semaine, les obligations Foncières et Communales conservent une grande fermeté. Les obligations foncières 1883 se négocient sur les cours de 355. Elles arriverent à niveler leurs pris avec ceux des obligations de nos grandes Compagnies de chemins de fer qui se traitent à 370, en moyenne. Comme ces dernières, elles produisent 15 fr. d'intérêts et sont remboursables à 500 fr.

Les Communales 1880 viennent de détacher un coupon de 7.50, et elles restent demandées à 450, Elles sont remboursables, on le sait, à 500 fr., sau celles qui sont favorisées d'un lot aux tirages et qui peuvent être remboursées à 100,000 fr., 25,000 francs, etc.

Les tirages ont lieu tous les deux mois. Les Communales 1879 se traitent à 452.

Les capitaux qui se destinent aux obligations lols viennent tous maintenant aux obligations 1879 et 1880 du Crédit Foncier.

Ces valeurs ont us attrait que l'on ne renconira pas sur les obligations similaires comme les Villes de Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, etc.

La Banque de Paris se traite à 772.50. La Banque d'Escomple à 520 fr.

La haute Banque qui se compose des différentes Sociétés de crédit offre cette semaine au public deux grosses affaires. L'une a pour objet l'émissen de 387,387 obligations Panama de 500 fr. channels, rapportant 20 fr. par an, payable semestriellement les 1er avril et 1er octobre. Les obligations sont remboursables à 500 fr. en soixante-quinze aus.

Le prix d'émission est de 333 fr., jouissance 14 octobre 1884. Les souscripteurs auront à leule époque, à partir de la répartition, la faculté d'anticiper la totalité des versements, sous bonification d'intérêt au taux de 5 0/0 l'an. Ceux qui useront de cette faculté au moment de la répartition, bénéficieront d'un escompte de 6 fr. 35 par titre. En lenant compte de cette bonification, l'obligation en-tièrement libérée, jouissance du 1er octobre 1881, ressortira à 326 fr. 65. Ce qui représente un revenu de 6 fr. 12 0/0, sans compter la prime de rembour-cement.

La souscription sera ouverte le 25 septembre 1884 et close le même jour. L'autre affaire porte sur l'émission pour la conversion du solde de la Rente Hongroise 6 0/0 de 124,739,600 florins (espital nominal de la Rente Hongroise 4 0/0 or.

Les coupons sont payables les 1er janvier et 1er juillet chez MM. de Rothschild frères. On souscrit les 22, 23 et 24 septembre, chez MM. de Rothschild freres, au prix de 77.85 0/0. Le public très-favorablement ces deux émissions qui sont certainement sonscrites.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

CONSEIL MUNICIPAL DE SAUMUR.

Séance publique le vendredi 26 septembre 1881. à 7 heures 1/2 du soir.

Ordre du jour :

1° Vote du cahier des charges, règle ments et tarifs des droits de place;

2º Présentation de candidats aux fonctions de Receveur municipal;

3º Demande de crédits pour l'amélioration de l'entrée de l'école des filles [Ponts]

4º Affaires diverses.

VIHIERS. - Samedi soir, un petit enfant de 18 mois, Isidore Monnier, s'est noyé Vihiers dans un réservoir de deux mètres de

Il était à jouer avec d'autres enfants dans profondeur. un cour, lorsque, échappant à la surreillance de sa mère, il alla auprès du bassin qui sert de lavoir, et disparut sous l'eau sans pouvoir se faire entendre. Quand on l'en retira, il était mort.

PAUL-DU-Bois. — L'orage de dimantroier a sévi avec violence sur la comde Saint-Paul-du-Bois. La foudre est de Saint-Paul-du-Bois. La foudre est au village de la Grande-Blottière, au village de la Grande-Blottière, 2,000 kil. de paille et 5,000 kil. de 2,000 kil. de paille et 5,000 kil. de

s le vent pousseit les cameries.

diacendie est au préjudice de M. Jean

parles s'élèvent à 1,100 fr. environ.

ses lisons dans la Mercuriale des Halles

nos yeux, a une grande importance:
nou de quelques milliers de culasses
nou de quelques milliers de culasses
nou de quelques milliers de culasses
nou de quelques marques faites à
nou de 43 à 45 francs le sac de 459
noile perdue, en gare maritime à

depuis de longues années, l'Angleterre demandait rien, par la raison que uns de nos farines étaient en dispronavec les cours des farines anglaises angères. Le retour d'anciens clients accellente fortune pour la Sarthe et pui, toute porte à croire que ces quelmille sacs vendus ne sont que l'ébaude ventes plus considérables, à la conque nous ne vendrons pas trop cher, a fait prouve une fois de plus que nos ont conservé un bon souvenir des accepts de la Sarthe et de l'Anjou. »

MIABLISSEMENT DE LA TAXE DU PAIN.

h Mégraphie d'Agan, 24 septembre:

N. le maire de Muret, considérant le actuel du blé et le refus des boulangers blir la vente du prix du pain en harmomet le bon marché du blé, a pris un rélablissant la taxe.

la classe ouvrière a applaudi à cette are, qui, malgré quelques essais de réarce de la part des boulangers, a été altenue et exécutée. »

la Colonie agricole de Saint-Hilaire.

ne saurait confondre dans une égale motion les jeunes gens pervers que la a du frapper et dont nous demanl'ainternement dans des corps spéciaux, paurres enfants généralement abanpr leur famille, livrés avant l'âge decreement aux pires influences, et des établissements agricoles en da da l'article 66 du Code pénal. Le ré-44 ces maisons et l'éducation qui y est sont entièrement militaires. Si quelfalures, plus héréditairement perverses daulres, n'en tirent que peu de fruit, la ort de là régénérée et aple à faire delents soldats. Le journal l'Armée terri-Publie à ce sujet sur la colonie agri-Saint-Hilaire (Vienne) les intéressants qui suivent:

le voyageur venant de Saumur qui, par lois malinée de juillet, quitte la Loire à soteau, rencontre non loin de là, sur le nationale conduisant à Limoges, le nationale conduisant à Limoges, le la bourg de Fontevrault. Robert cièbre dont les dignitaires étaient fréquemment parmi les filles de toyal. Les Plantagenets y dorment de la sommeil, et, par un singulier retour la sommeil, et, par un singulier retour la sommeil en maison centrale de cor-

Pendant trois kilomètres, la route resolilaire. Aux sites pittoresques et de l'Anjou succèdent les bois sévères andes du Poiton: nous venons de la frontière du département de la

desservis par une large avenue omdun quadruple rang d'arbres s'of-

un canon placé derrière un épaulement, aboutte d'une minuscule sentinelle en devant une grille, des sonneries de mblement nous portent à croire que

nous foulous le sol d'un établissement militaire.

» Entrez hardiment, touriste, adressezvous au factionnaire aperçu de loin, et vous apprendrez alors que vous êtes à la Colonie agricole et péniteutiaire de Saint-Hilaire, où 400 jeunes gens de 42 à 20 ans sont élevés par l'Etat, par suite de l'application, qui leur est faite, de l'article 66 du Code pénal; lequel dispose que:

« Lorsque l'accusé aura moins de 16 ans, » s'il est décidé qu'il a agi sans discerne-» ment, il sera acquitté; mais il sera, selon » les circonstances, remis à ses parents ou » conduit dans une maison de correction » pour y être élevé et détenu pendant tel » nombre d'années que le jugement déter-» minera, et qui, toutefois, ne pourra excé-» der l'époque où il aura acccompli sa ving-» tième année. »

» Mais ne vous effrayez par de ce texte de procédure. L'idée de répression est effacée ici par l'idée d'éducation, et votre visite vous en convaincra.

» Le domaine a 400 hectares plantés de vignes, de céréales, de prairies et de bois. Des ateliers se rattachant aux industries de la taillanderie, du charronnage, de la cordonnerie, des tailleurs, permettent aux colons qui ne sont pas aptes à l'agriculture, ou qui appartiennent à la population urbaine, d'être munis d'une profession à leur sortie

» Les colons vont en classe quatre heures par jour, sous la direction de quatre instituteurs et de nombreux gardiens moniteurs. Le programme est celui des écoles élémentaires, augmenté de quelques conférences spéciales ayant trait à l'agriculture.

» L'organisation est absolument militaire. Les règlements de la troupe de ligne sont entièrement appliqués en ce qui concerne les divers mouvements de la journée, la discipline et la hiérarchie. Deux heures environ, par jour, sont consacrées à la manœuvre militaire, à la gymnastique, à la danse classique, aux principes de l'escrime à l'épée, du bâton, ou de la boxe.

» Cinquante surveillants, quatre brigadiers, un surveillant-chef, tous anciens soldats, la plupart sous-officiers, sont préposés à la conduite des pupilles.

» Ces derniers constituent un bataillon de quatre compagnies, distinguées chacune par un fanion spécial. Tous les grades et toutes les fonctions du cadre sont remplies par les colons: les caporaux s'y nomment chefs d'escouade; les sergents, chefs de demi-section; les officiers, chefs de section; les capitaines, chefs de compagnie. L'étatmajor seul appartient au personnel administratif supérieur, et le commandant est le directeur de la Colonie: M. Laguesse, capitaine-adjudant-major au 416° territorial d'infanterie.

» Tenez, c'est aujourd'hui dimanche; il y a grande manœuvre ce matin. Voici le bataillon qui s'avance, après avoir été chercher au pavillon d'habitation du directeur le drapeau de la Colonie. Nous constaterons premièrement le choix heureux du costume: béret marin, vareuse molleton bleu foncé, à collet à la Saxe, passe-poilé de rougé, ceinturon de cuir noir, pantalon de toile et brodequins lacés.

» Admirons le premier échelon: 8 petits sapeurs commandés par un caporal de 12 ans qui, pour vous rendre les honneurs, fait placer le tranchant de « l'hache » en l'air, puis 14 tapins qui donnent souvenance des petits tambours des armées de 92, suivis de 20 clairons piquant leurs notes d'un air crâne.

» Une fanfare de 28 exécutants alterne ou joue avec les clairons et tambours.

» Le drapeau passe avec sa garde choisie dans le grand tableau d'honneur. Le bataillon a rompu « en colonne à distance entière »; chaque compagnie avec ses fusils scolaires à canon de bois noir et à culasse d'acier qui jouent admirablement le « Gras » d'ordonnance, défile correctement avec le guide à droite. Les distances sont bien observées, l'alignement se conserve sous l'œil vigilant des chefs de section. Les serre-files dont, par une attention de délicatesse appréciable, les insignes ne ressemblent en rien à ceux de l'armée, « serrent » correctement et surveillent.

» C'est un régiment en miniature. Rien n'y manque, pas même le fourgon régimentaire renferment la collation à manger plus loin sur l'herbe, et l'infirmier avec son sac de secours, sa croix rouge sur le bras gauche et son air un peu... banal.

Les exercices comprennent l'école du

soldat, de compagnie et de bataillon, l'ordre de marche, le service de sûreté, etc. Le bataillon peut rivaliser avec un bataillon de l'armée active et il étonnera par sa précision de monvements, son entente des dispositions de l'ordre dispersé.

» Les colonies publiques sont actuellement au nombre de six: Saint-Bernard (Nord); les Douaires (Eure); Saint-Maurice (Loir-et-Cher); le Val-d'Yèvre (Cher); Saint-Hilaire (Vienne); Belle-Ile-en-Mer (Morbihan).

» L'Etat s'y impose des sacrifices énormes. Il prend de pauvres enfants dans la rue, abandonnés moralement, ayant eu dans un âge encore bien tendre le spectacle de tous les vices, de toutes les turpitudes, par suite de l'incarie ou de l'infamie de parents indignes de ce nom. Il les soumet à un traitement moral et physique qui se résume dans l'éducation militaire. — Aux images obscènes de la maison paternelle, il oppose la salle d'école pavoisée de drapeaux tricolores; au vagabondage et à son oisiveté, il substitue le travail et l'appareil guerrier

» Après les doctrines dissolvantes, après les exemples fàcheux, les enfants rencontrent à la Colonie les grandes idées de patrie, d'honneur, de dévouement et de dignité personnelle, qui leur sont inculquées par les maîtres les mettant en pratique euxmêmes.

» Ces maîtres sont heureux de pouvoir montrer leur œuvre, de la faire apprécier du public, qui s'éloigne souvent, hélas! par préjugé, de tout ce qui porte l'étiquette pénilentiaire.

» Touriste, en rentrant chez toi, dis à tes amis que l'hospitalité s'accorde avec plaisir à Saint-Hilaire, que les surveillants, les employés du personnel administratif, le directeur, seront toujours heureux d'être visités par des hommes de cœur, venant les encourager de leur présence et communiquant aux pupilles ce nerf de l'amour-propre qui est un levier si puissant pour la réussite des bonnes résolutions.

» Plus de 225 jeunes gens des colonies de l'Etat s'engagent annuellement dans les armées de terre et de mer. Par ce temps de défiance armée, où les yeux interrogent parfois avec anxiété la frontière, c'est un heureux résultat que de soustraire de jeunes êtres au mal et de les voir sceller leur rénovation morale par l'amour de la patrie. »

POITIERS.

Les loups viennent de faire leur apparition aux portes de Poitiers.

Dans la nuit du 45 au 46, un de ces animaux a pénétré dans la cour d'un cultivateur, faubourg Montbernage, et a enlevé le chien qui sommeillait près d'une meule de paille. Le lendemain on retrouvait, près la grange de M. Jutand, des vestiges de l'infortuné chien, son collier et quelques lambeaux de sa peau.

HOMMAGE AU GÉNÉRAL CHANZY

On lit dans le Temps:

« Pendant les manœuvres du 6° corps, le 406° de ligne étant passé par Buzancy, le pays natal du général Chanzy, où l'on doit, dimanche prochain, inaugurer la statue élevée à la mémoire de cet illustre soldat, le colonel de Boisdeffre, commandant de ce régiment, fit demander à M^{me} Chanzy de vouloir bien admettre les officiers de son régiment à lui présenter leurs respectueux hommages.

» A la suite de cette visite, le drapeau du 106° fut apporté dans la crypte où repose le général.

Le soir, la musique du 106° est allée jouer dans le parc de M^{mo} Chanzy. »

Une grande révolution se prépare dans le costume féminin: une mistress King, de Londres, se promène depuis un mois dans les rues de Québec et prêche l'abolition du jupon.

Bravement vêtue d'une superbe culotte qui lui sied à merveille, elle fait des prosélytes, pareît-il, plus que n'a pu en faire le maréchal Booth pour sa nouvelle religion. Un grand nombre d'Américaines ont déjà jeté le jupon aux orties et portent le vêtement masculin.

Mistress King est attendue à Londres prochainement; elle a promis de venir ensuite à Paris. Trouvera-t-elle ici beaucoup d'imitatrices? On nous affirme qu'elle en a déjà une sur la route de Vouvray.

RIBLIOGRAPHIE

Un livre clair, précis, élémentaire et impartial, initiant le public aux mystères de la médecine, cette science la plus indispensable à connaître, était depuis longtemps désiré. Nous sommes heureux d'annoncer enfin son apparition.

Il a pour titre DICTIONNAIRE POPULAIRE DE MÉDECINE USUELLE d'hygiène publique et privée, et est publié par le Docteur Paul Labarthe, un jeune savant bien connu, doublé d'un écrivain remarquable et justement apprécié, avec la collaboration de Professeurs agrégés de la Faculté de Médecine, de Médecins et de Chirurgiens des Hôpitaux, et des principaux spécialistes de Paris: MM. Béni-Barde, Bergeron, Bouley, Delasiauve, Fano, Fort, Galippe, Garrigou-Désarènes, Jules Guérin, Landrieux, Labarthe père, Marchand, Monin, Péan, Poyet, Robinet, De Soyre, etc.

Ce Dictionnaire contient: — Les notions indispensables d'anatomie et de physiologie; — La description de toutes les maladies, les symptômes qui permettent de les reconnaî!re et le traitement qui convient à chacune d'elles. — Il passe en revue tous les médicaments employés d'ordinaire, fait connaître leur composition, leurs propriétés, la façon de les préparer et de les administrer; — Les secours aux empoisonnés, aux blessés, aux noyés et aux asphyxiés, y sont minutieusement décrils; — L'hygiène des gens bien portants, des malades et des convalescents; l'hygiène des enfants, des femmes et des vieillards; l'hygiène de chaque profession, de chaque industrie, enfin l'hygiène publique des villes et des campagnes, ont une large place dans cet ouvrage véritablement indispensable à tout le monde.

Le DICTIONNAIRE POPULAIRE DE MÉDECINE USUELLE est illustré de 1,000 figures, facilitant la compréhension du texte. Les éditeurs le font paraître en livraisons à 10 centimes et en séries à 50 centimes. — On peut s'abonner à l'ouvrage complet reçu franco au fur et à mesure de son apparition, en adressant à MM. Marpon et Flammarion, 26, rue Racine, Paris, un mandat-poste de 20 francs. — (La première livraison de l'ouvrage est envoyée gratis à toute personne qui on fera la demande.)

En vente la 10° Série.

Nous ne saurions trop appeler l'attention de nos lecteurs sur le système de crédit offert par la Librairie Abel Pilon (A. Le Vasseur, successeur.) Cette administration, dont nous publions souvent des annonces, compte aujourd'hui plus de quatre cent mille souscripteurs, et son importance prend de jour en jour des développements plus considérables.

Ce succès n'a pas lieu de nous étonner; le crédit accordé présente, eu effet, des avantages qui permettent à toute personne de posséder les plus grands ouvrages scientifiques littéraires, historiques, géographiques, etc., sans débours apparent (cinq francs par mois par chaque centaine de francs d'achat). Nous avons en main le Catalogue général de cette maison, le plus complet de ceux qui existent en librairie; nos lecteurs peuvent se le procurer en faisant directement la demande, rue de Fleurus, 53, à Paris.

Le Fer Bravais est la préparation ferrugineuse qui se rapproche le plus de la forme sous laquelle le fer est contenu dans le sang; ses effets sont supérieurs à tous les autres ferrugineux. Beaucoup de personnes atteintes de faiblesse et d'anémie sont revenues, par l'emplei du Fer Bravais, dans son état de saulé des plus florissants.

Compagnie universelle

CANAL INTEROCÉANIQUE

PANAMA

Président-Directeur : M. FERDINAND DE LESSEPS

SOUSCRIPTION PUBLIQUE

387,387 Obligations

DE 500 FRANCS CHACUNE
RAPPORTANT 20 FRANCS PAR AN
Payables semestriellement les 1° Avril et 1° Octobre
REMBOURSABLES A 500 FRANCS EN SOIXANTE—
QUINZE ANS

Cette émission est faite en vertu du vote de l'Assembée génétale des Actionnaires qui a eu lieu le 29 Juin 1882

Prix d'Émission: 333 Fr.

JOUISSANCE DU 1er OCTOBRE 1884

		NIW. E		
20 30	fr.	en souscrivant	0	fr
50	D	d'un titre provisoire)du 15 au 20 novembre 1884.	30	,
50	23	du 1er au 5 janvier 1885	50)
100	W	du 1er au 5 avril 1885, sous de	50	
83	»)	duction du coupon de 10 fr. échéant à cette date, soit du 1 ^{er} au 5 juillet 1885	90	10.
333	fr.		83	X
	_	Net à payer.	323	fr

Les souscripteurs auront à toute époque, à partir de la répartition, la faculté d'anticiper la totalité des versements, sous bonification d'intérêt au taux de 5 0/0 l'an. Ceux qui useront de cette faculté au moment de la répartition, bénéficieront d'un escompte de 6 fr. 35 par titre.

En tenant compte de cette bonification, l'obligation entièrement libérée, jouissance du 1^{er} octobre 1884, ressortira à 326 fr. 65, ce qui repré-

sente un revenu de 6 fr. 12 0/0, sans compter la prime de remboursement.

Les titres définitifs seront délivrés au moment même de la libération.

La SOUSCRIPTION sera OUVERTE le 25 Septembre 1884 ET CLOSE LE MÊME JOUR

A PARIS: A la Compagnie Universelle du Canal

Interocéanique, 46, rue Coumartio. A la Compagnie Universelle du Canal de

Suez; 9, rue Charras. Au Comptoir d'Escompte de Paris, 14, rue

A la Société Générale de Crédit Indus-triel et Commercial, 72, rue de la Victoire. A la Société de Dépôts et de Comptes

courants, 2, place de l'Opéra.

A la Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France, 54, rue de Provence.

A la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin.

Au Crédit Lyonnais, 19, boulevard des Italiens. A la Banque d'Escompte de Paris, place Ventadour.

A la Banque Franco-Égyptienne, 32, bou-Ievard Haussmann.

Et dans leurs bureaux de quartiers, à leurs agences en province et à l'Étranger, et chez leurs correspondants en France et à l'Etranger.

A NEW-YORK: Au Siège du Comité Américain de la Com-

pagnie du Canal Interocéanique de Panama. On peut souscrire des à présent par correspondance.

N. B. — Un droit de préférence est accordé, sur la production de leurs titres, aux titulaires des 600,000 actions de la Compagnie du Canal Interocéanique, à raison de une Obligation pour deux Actions.

Les Actions devront être présentées à l'un des guichels désignés ci-dessus, où elles seront frappées d'une estampille constatant qu'elles ont usé de leur droit de souscription.

Les titres qui ne sont pas réservés par préférence aux Actionnaires de la Compagnie et le solde des Obligations sur lesquelles ce droit de préférence n'aurait pas été exercé, seront repartis entre tous les souscripteurs indistinctement, au prorata du nombre des titres souscrits par eux, sans toutefois que la Compagnie soit tenue d'attribuer des fractions d'Obligation.

Les demandes d'obligations sont reçues, dès à présent et sans frais, à l'Agence de la SOCIÈTE GENERALE; rue du Marché-Noir, SAUMUR. EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878 (CLASSE 66). MEDAILLE D'ARGENT

COFFRES-FORTS

M. HAFFNER aîné, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MEDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconnus supérieur pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs serrures ont présenté au jury une sécurité incompa-rable contre les crocheteurs les plus habiles.

Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Haffner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà. Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

En dehors du dépôt, un **bel album** en chromo-lithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER.

CREDIT HYPOTHECAIRE (23' ANNEE)

PRÉTS sur MAISONS et BIENS RURAUX.

Les demandes doivent être adressées MM. Rejou et Cie, banquiers, rue Le Pele. tier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

Éviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

PAUL GODET, propriétaire gérant.

Etudes de Me BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur, rue Cendrière, nº 42,

Et de Me AUBOYER, notaire à Saumur.

VENTE

PAR LICITATION,

Aux enchères publiques, D'une Maison

ET DÉPENDANCES

ET D'UN JARDIN,

Situes au Pont-Fouchard, commune de Bagneux.

L'ADJUDICATION aura lieu en l'étude et par le ministère de Me Auboyer, notaire à Saumur, le lundi treize octobre mil huit cent quatre-vingt-quatre, à une heure après midi.

On fait savoir:

Qu'en exécution d'un jugement contradictoirement rendu par le Tribunal civil de Saumur, le quatorze août mil huit cent quatre-vingt-quatre, enregistré.

Et aux requête, poursuites et dili-gences de M. Jules Clairambault, marchandépicier, demeurant au Pont-Fouchard, commune de Bagneux,

Demandeur, ayant pour avoué constitué M. Charles-Théophile BEAURE-PAIRE, licencié en droit, demeurant à Saumur, rue Cendrière, n° 12, En présence de M° Le Baron, no-

taire à la résidence de Saumur, de-meurant dite ville, rue d'Orléans, en sa qualité de notaire commis, par jugement du Tribunal civil de Saumur du trente-un juillet mil huit cent quatre-vingt-quatre, pour représenter aux comptes, partage et liquidation de la communauté ayant existé entre le demandeur et Mme Eugénie Delaporte, son épouse, et de la succession de celle-ci, le sieur Jules Clairambault fils, actuellement sans domicile ni résidence conpus,

Défendeur, ayant pour avoué cons-titué M'Henri LECOY, licencié en droit,

demeurant à Saumur, rue Dacier, li sera procédé, le lundi treize octobre mil huit cent quatre-vingt-quatre, à une heure de l'après-widi, en l'étude et par le ministère de M. AUBOYER, notaire à Saumur, à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après DÉSIGNATION.

1er Lor.

Une MAISON, située au Pont-Fouchard, commune de Bagneux, comprenant un rez-de - chausséc, deux boutiques, arrière-boutique, cham-bre sur la rue et vestibule entre les deux boutiques; au premier étage, deux chambres et trois cabinets, grenier au-dessus, caves sous la maison, écuries, lieux d'aisances, cour com-mune derrière les bâtiments, puits commun, autre puits commun destiné à recevoir les eaux communes, le tout joignant au nord la rue des Pauvres, au midi M. Teigné, à l'ouest la cour commune et Teigné, à l'ouest la route; tous les murs sont mitoyens, le tout d'une contenance de soixante-dix cen-

Un AUTRE BATIMENT, servant d'huiterie, situé au même lieu, composé d'une seule pièce avec grenier au-dessus, joignant au nord la rue des Pauvres, au sud M. Maurice, à l'est la cour commune, à l'ouest M. Bouil-leau. Le mur joignant M. Bouilleau est mitoyen et celui joignant M. Maurice appartient en entier aux vendeurs et dépend dudit bâtiment, le tout d'une contenance de trente-six centiares.

Sur la mise à prix de.. 6.000 fr.

2e Lor.

Un JARDIN, contenant treize ares six centiares environ, situé au Pont-Fouchard, commune de Bagneux, ancienne route de Doué, contenant une pièce d'eau et entouré de murs,

Joignant au midi l'ancienne route de Doué, au couchant MM. Desessard et Marandeau, au nord Mme Gouzé et au levant M. Ploquin;

Communauté et usage au puits qui se trouve dans le prolongement du pignon de la maison appartenant à M. Ploquin et la mitoyenneté dans toute sa hauteur du pignon de la maison de M. Ploquin dont on vient de parler, qui donne au midi sur le jardin.

Sur la mise à prix de.. 1.200 fr.

S'adresser, pour tous renseigne-

1. A M. BEAUREPAIRE, avoué poursuivant;

2º A Mº AUBOYER, notaire, dépositaire du cahier des charges.

Dressé par l'avoué soussigné. Saumur, le vingt septembre mil huit cent quatre-vingt-quatre.

BEAUREPAIRE.

Mº GAUTIER, notaire à Saumur, demande de suite un petit clerc. Étude de Me BRAC, notaire à Saumur.

A CEDE

DE SUITE

BEL ÉTABLISSEMENT

D'HORTICULTURE

à Saumur

50 mètres de serres — Eaux de la Loire Excellente clientèle.

S'adresser à Saumur, au propriétaire M. Jouy-LAROZE, et à Me BRAC, (650)nolaire.

A VENDRE Belle Propriété

Au Petit-Puy, commune de Saumur, à 20 minutes des gares de l'Etat et d'Orléans, routes carrossables.

VUE SPLENDIDE sur la LOIRE et la VALLÉE

MAISON D'HABITATION, comprenant: bibliothèque, salon, vestibule, salle à manger, office, cuisine, deux chambres au-dessus, une à feu.

Au premier, trois chambres avec cabinets de toilette, une chambre froide, grenier sur le tout, chambre de domestique.

Grand et magnifique Jardin, bien planté, en terrasse sur la Loire, potager, basse-cour.

Fumoir, orangerie, buanderie, fruiterie, grand hangar, écurie, remise, grenier à fourrage, vastes caves, puits et pompe, réservoirs d'eau.

S'adresser à M. Pendriau, au Petit-Puy.

Le Comptoir général d'Epargneet de Crédit demande agents sérieux, sans connaissances spéciales, pouvant gagner 20 fr. par jour pour la vente à crédit de valeurs à Lots. Appts fixes par groupe de 20 affaires. S'adr., pr rens., à M.G. Marie, Orlecteur, r. St-Jean, 96, 98, à Caen (Calvados).

ALOUER

Premier ou deuxième étage, avec écurie à deux chevaux, remise et grenier à fourrage.

S'adresser rue d'Orléans, 73.

A LOUER

Pour le 1er Octobre prochain

UNE MAISON Avec ECURIE, REMISE et JARDIN

6, Rue de la Maremaillette.

S'adresser à M. BURBAU, 64, rue de Bordeaux.

Assurances sur la Vie

M. PERSAC, 53. Grande-Rue, à Saumur, agent de l'Equitable des Etats-Unis, compagnie d'assurances sur la vie et rentes viagères, fonds de garantie 275 millions, fonds de réserves 60 millions, assure dans tous les cas de mort par épidémies ou accidents; meilleur marché que les autres compagnies, donnant la totalité des bénéfices aux assurés.

S'adresser à M. Persac, pour tarifs et renseignements.

Demande un représentant dans chaque commune du département.

AUX ÉLÉGANTS

GHEMISERIE MODÈLE

M. MONTEL

43, rue du Portail-Louis, 43.

La maison se charge des REPARATIONS.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES Et d'Agriculture progressive réunis

28° ANNÉE Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES 6 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article rela-tant les principaux faits de la semaine de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande. Administration: 18, rue Dauphine,

à Paris.

CAFÉ BARLERIN hygiénique de santé, stoma-chique et fortifiant, préparé par R. BARLERIN, ph.-chim., à TARARE (Rhône). Le Café Barlerin est recommandé

e cabia

mis a

sie da

dobre

10

e coll

our le

STADE

la g

bussel #1000

resides

mino

Ce o'

More

incom

melan

attant

s me

arrer 1

ar sui

ests ét

M da 1

BE COD

14 TOB

ambre

+ 1

aux personnes nerveuses; il facilità la digestion, Guerr la gastrite, les gastralgies et les irritations d'intestins; il détruit la constipation, stimula l'appétit, rend le sommeil aux personnes irritées par un travail excessif, donne les meilleurs résultats dans la Migraine et les Névraligies. Le Cara BARLERIN est un fortifiant par excellence, qui peut s'employer pendant les chaleurs comme boisson hypenique pour empêcher la transpiration et préserver du choléra et de toutes les maladies épidémiques. Des mil-LIERS DE MALADES doivent leur guérison à l'usage du CAPE BABLERIN, qui est le meilleur marché et le plus agréable des cafés de santé. Le Cam BARLERIN est un produit alimentaire uniquement composé de fruits adoucissants et dont la composition chi-mique est à peu près la même que celle des eaux minérales les plus en réputation.

Se vend en boîtes de 1 kilog. pour en aire 200 tasses, prix: 4 fr.; de 500 gr., pour 100 tasses, prix: 2 fr., et de 250 gr., prix: 1 fr. 25.

LE COLLIER GALVANO-ÉLECTRIQUE RUSSE du docteur WIATKA

est le préservatif sûr et commode du croup, de la coqueluche et des maladies graves du laryns chez les jeunes enfants. Prix: 2 fr.

Produits admis à l'Exposition un-verselle de Paris, 1878, avec 2 médailles d'honneur, se vendent à Tarare, en gros, chez M. R. BARLERIN. pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. Gondland, épicier, rue d'Orléans.



Saumur, imprimerie P. GODEL

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 22 SEPTEMBRE 1884.

Valeurs au comptant Cloture Dernier cours.	Valeurs au comptant Clotur précte cours.	Valeurs au comptant Cloture précte Dernier cours.	Valeurs au comptant Clotur précéte cours.
3°/a	Est	- 1869, 3 °/ 466 t 405 " " " " " " " 1871, 9 °/ 397 h 397 b " " " " " " " " " " " " " " " " " "	Gaz parisien